



L'assurance vie entière avec participation Équimax

Des participations solides et stables



Les titulaires de contrat avec participation sont admissibles à participer aux bénéfices du compte des contrats avec participation de la compagnie par le versement de participations¹. Examinons de plus près nos résultats historiques en regardant les modèles de contrat Bâtitseur de patrimoine Équimax^{MD} et Accumulateur de capital Équimax^{MD}.

Taux de rendement du compte des contrats avec participation

Le taux de rendement du compte des contrats avec participation est un indicateur de la rentabilité d'un placement à court terme. Il s'agit du taux réel généré par les éléments d'actif détenus dans le compte des contrats avec participation dans une année civile donnée.

L'actif dans le compte des contrats avec participation est géré afin d'honorer les garanties du produit et fournir un revenu à long terme et une croissance du capital pour soutenir le barème des participations.

Le taux d'intérêt du barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations détermine la composante placement du barème des participations et atténue toute fluctuation subie par le compte des contrats avec participation. Le taux d'intérêt du barème des participations est différent du taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Le taux d'intérêt ne représente qu'une composante du barème des participations, mais il est l'un des facteurs les plus importants, particulièrement au cours des années ultérieures.

Le barème des participations est sensible aux mêmes facteurs ayant une incidence sur le compte des contrats avec participation, plus particulièrement au changement des rendements de placement. Une amélioration de certains facteurs, comme la mortalité ou les dépenses, peut aider à compenser le déclin d'autres facteurs, comme le rendement des placements².

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

² Pendant les périodes de bas taux d'intérêt, le rendement des placements sera moins élevé et cela pourrait signifier que nous pourrions avoir à diminuer le barème des participations à l'avenir. Les participations ne sont pas garanties, elles ne seront cependant jamais négatives.

Résultats historiques – compte des contrats avec participation et taux d'intérêt du barème des participations

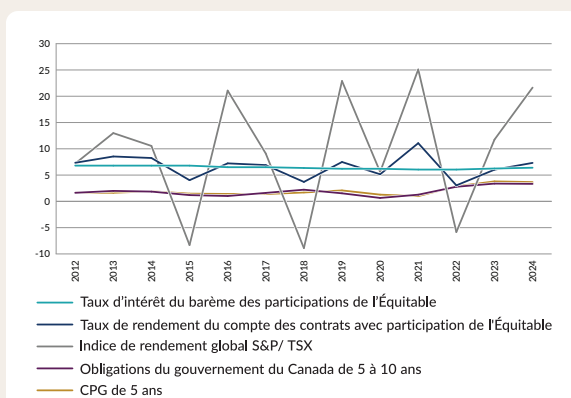
L'Équitable a commencé à offrir les contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax en 2012.

Notre taux de rendement du compte des contrats avec participation et notre taux d'intérêt du barème des participations sont demeurés **solides et stables et se comparent favorablement** à d'autres indicateurs économiques bien connus.

Le taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) de l'Équitable a fait preuve de stabilité de 2012 à 2024.

2012 = 6,80 % par rapport à 2024 = 6,40 %

Pour de plus amples renseignements historiques sur le compte des contrats avec participation et le taux d'intérêt du barème des participations de l'Équitable, veuillez consulter les formulaires [n° 1505FR](#), [n° 1038FR](#) et [n° 1360FR](#) sur le site RéseauÉquitable^{MD}.



Données indiquées en date du 31 décembre de chaque année. Taux d'intérêt du barème des participations en date du 1^{er} juillet de chaque année. Les résultats historiques ne sont pas garantis du rendement futur. Sources : Équitable, Statistique Canada et Banque du Canada.

L'Équitable offre des rendements solides et stables comparativement à d'autres indices

	TIBP de l'Équitable	Taux de rendement du compte des contrats avec participation de l'Équitable	Indice de rendement global S&P/TSX	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans
Taux de rendement moyen (depuis 2012)	6,44 %	6,60 %	9,01 %	1,88 %	1,98 %
Écart-type (depuis 2012)	0,29 %	2,22 %	11,67 %	0,85 %	0,90 %

Le taux de rendement moyen est calculé en utilisant une méthode géométrique au moyen de données en date du 31 décembre de chaque année et le TIBP en date du 1^{er} juillet de chaque année. Les résultats historiques ne sont pas garantis du rendement futur. Sources : Équitable, Statistique Canada et Banque du Canada. Pour de plus amples renseignements historiques sur le compte des contrats avec participations et le taux d'intérêt du barème des participations de l'Équitable, veuillez consulter les formulaires [n° 1505FR](#), [n° 1038FR](#) et [n° 1360FR](#) sur le site RéseauÉquitable.

Valeurs illustrées par rapport aux valeurs réelles

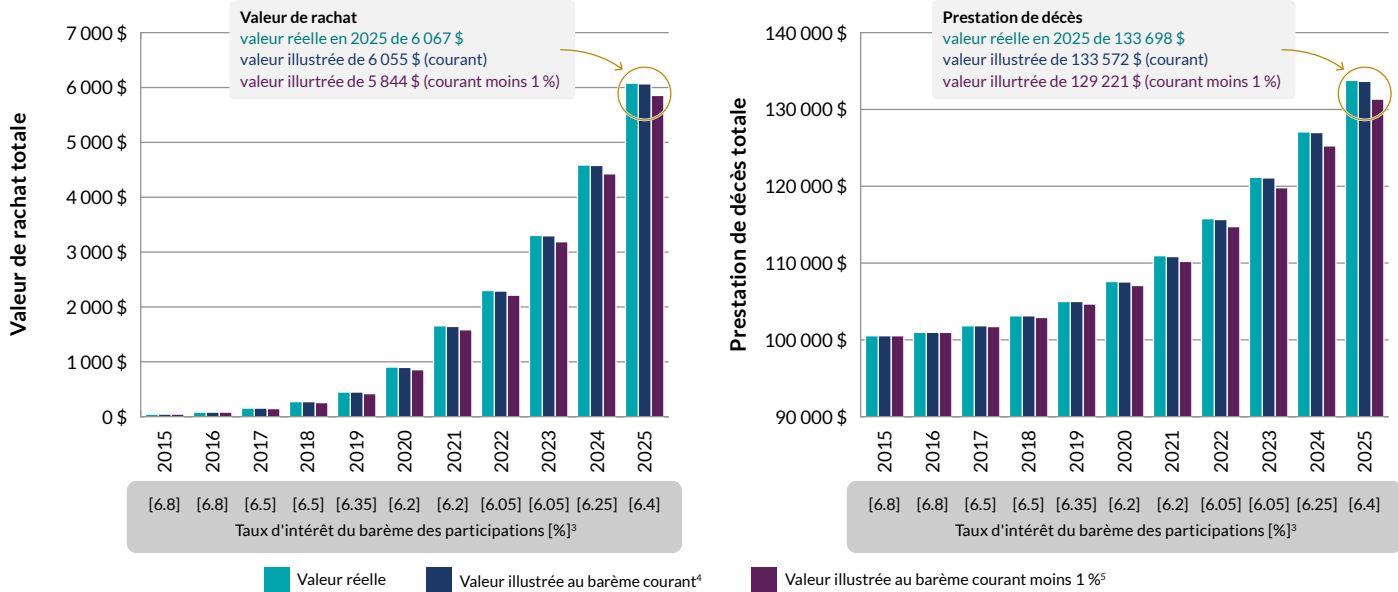
Les illustrations des ventes présentées aux clients au moment de l'achat indiquent la valeur de rachat future potentielle non garantie et la prestation de décès en fonction du barème des participations en vigueur de la compagnie (s'il devait se maintenir au taux actuel pendant la durée du contrat). Le barème des participations peut changer au fil du temps et ces changements auront une incidence sur les versements de participations^{1,2} futurs. Jetons un coup d'œil sur quelques exemples démontrant la façon dont les valeurs réelles du contrat de deux clients se comparent aux illustrations des ventes originales.

Les exemples à la page suivante reposent sur des contrats établis en 2014 et 2012. Les deux contrats sont assortis du mode d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée (BAL).

Les tableaux indiquent les valeurs de rachat réelles du contrat et les valeurs de la prestation de décès totale à la date de chaque anniversaire contractuel comparativement aux valeurs illustrées originales. Les valeurs réelles tiennent compte des modifications du barème des participations qui se sont produites depuis la souscription du contrat. Les valeurs illustrées originales reposent sur le barème des participations en vigueur au moment de la souscription du contrat⁴. Le taux d'intérêt du barème des participations illustré initialement pour les deux exemples est de 6,80 %.

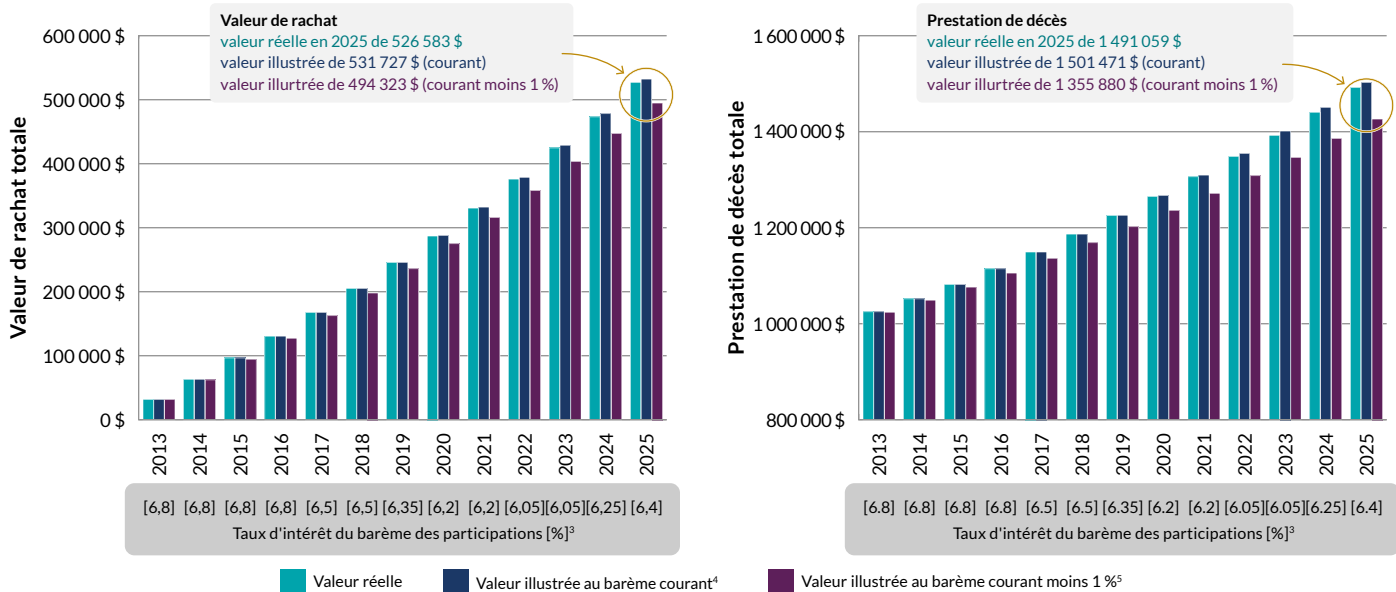
Exemple n° 1 :

Contrat établi en avril 2014 : fille, 10 ans, personne non fumeuse, Bâtitseur de patrimoine Équimax de 100 000 \$, 20 paiements, mode d'affectation des participations des BAL, prime annuelle de 1 309 \$. Toutes les valeurs supposent qu'aucune modification n'a été effectuée depuis l'établissement comprenant tout retrait au comptant ou toute avance sur contrat.



Exemple n° 2 :

Contrat établi en mai 2012 : homme, 52 ans, personne non fumeuse, Accumulateur de capital Équimax de 1 000 000 \$, paiements à vie, mode d'affectation des participations des BAL, prime annuelle de 36 970 \$. Toutes les valeurs supposent qu'aucune modification n'a été effectuée depuis l'établissement comprenant tout retrait au comptant ou toute avance sur contrat.



³ Les valeurs du taux d'intérêt du barème des participations sont celles en vigueur à l'anniversaire contractuel pour chaque année indiquée.

⁴ Les valeurs illustrées au taux d'intérêt du barème des participations courant supposaient le taux du barème des participations en vigueur au moment de l'établissement du contrat, soit 6,80 %.

⁵ Les valeurs illustrées au taux d'intérêt du barème des participations courant moins 1 % supposaient une réduction de 1 % du taux d'intérêt du barème des participations en vigueur au moment de l'établissement du contrat, soit 5,80 %.

En résumé

Que nous disent ces exemples? Ils confirment surtout que les deux contrats connaissent un bon rendement – et correspondent de près aux valeurs que la conseillère ou le conseiller a illustrées originalement au moment de la souscription. Les valeurs de rachat réelles de 2025, les prestations de décès et les valeurs qui ont été présentées aux clients au moyen de l'illustration des ventes originale sont très semblables. Pour ces exemples, les valeurs réelles de 2025 sont comparables aux valeurs illustrées supposant le barème des participations courant en vigueur au moment de la souscription⁴ et sont comparables ou meilleures que les valeurs illustrées en vertu du scénario du barème des participations courant moins 1 %⁵.

Ces résultats tiennent compte des rendements solides et stables réalisés au titre des contrats de l'Équitable depuis la souscription. Bien que le taux d'intérêt du barème des participations ait diminué au cours de la période de l'exemple, donnant lieu à des participations¹ et des valeurs du contrat moins élevées, les résultats techniques favorables de la gestion des dépenses, de la mortalité et des avances sur contrat de l'Équitable ont permis de contrebalancer cette diminution. Ces résultats représentent les résultats techniques habituels pour les titulaires des contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax au fil du temps⁶.

Même si les résultats techniques des contrats Équimax jusqu'à ce jour suivent de près les valeurs illustrées, il n'y a aucune garantie que ce sera le cas des contrats établis aujourd'hui ou à l'avenir, ou ce que cela continue d'être le cas pour les contrats établis antérieurement.

Jeter un regard vers l'avenir en toute confiance

Les résultats des participations solides et stables de l'Équitable sont attribuables au fait que nous nous concentrons sur des stratégies de placement prudentes et de gestion des risques qui soutiennent notre mandat de gestion du compte des contrats avec participation. Notre objectif est de s'assurer que nous pouvons respecter les garanties du produit et fournir un revenu à long terme et une croissance du capital pour soutenir le barème des participations. En tant que compagnie mutuelle, nos titulaires de contrat avec participation sont nos propriétaires et nous veillons à respecter nos engagements envers eux – maintenant et pour les années à venir.

Les barèmes des participations varieront², mais grâce à une gestion prudente, l'assurance vie entière avec participation Équimax de l'Équitable continuera d'offrir une valeur excellente en fournissant une protection à vie et une croissance avec avantages fiscaux.

Pour de plus amples renseignements à propos des participations et du compte des contrats avec participation de l'Équitable, veuillez consulter le document [Comprendre l'assurance vie entière avec participation \(n° 1038FR\)](#) et le document [Mise à jour trimestrielle sur la composition de l'actif du compte de contrats avec participation \(n° 1360FR\)](#).

Réservé aux conseillers

Énoncés

Le présent document est destiné à l'usage exclusif des conseillers. Les renseignements qu'il contient ne constituent pas un avis financier, juridique, comptable, fiscal ou autre avis professionnel. Les conseillers doivent déterminer si ce produit ou ce concept convient à une cliente ou un client en fonction de ses besoins et de sa situation particulière.

L'Équitable a déployé tous les efforts nécessaires pour s'assurer de l'exactitude des données contenues dans le présent document. Cependant, cette exactitude n'est pas garantie. Si les renseignements présentés ici diffèrent de ceux contenus dans tout contrat de l'Équitable, le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

² Pendant les périodes de bas taux d'intérêt, le rendement des placements sera moins élevé et cela pourrait signifier que nous pourrions avoir à diminuer le barème des participations à l'avenir. Les participations ne sont pas garanties, elles ne seront cependant jamais négatives.

⁶ Les résultats au titre des exemples de contrat indiqués se sont pas représentatifs des résultats futurs ou des résultats des autres séries de contrats d'assurance vie entière avec participation, y compris les contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax actuellement offerts. Les valeurs du contrat réelles seront déterminées en fonction du prix du produit sous-jacent et des garanties qui s'appliquent à un contrat spécifique, ainsi que les modifications du barème des participations qui se sont produites au cours de la durée du contrat.

Toute reproduction ou redistribution de ce document, en tout ou en partie, sans l'autorisation de l'Équitable, est strictement interdite.

© L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, 2024. Tous droits réservés.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

2075FR (2025/06/05)